

AEC Intervention en milieu juvénile et correctionnel

Liste des cours

310-114-SO – Initiation à la profession

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Initiation à la profession* permet à l'étudiant de caractériser la fonction de travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel, d'examiner les tâches et opérations liées à la fonction de travail, de comprendre le processus d'intervention en milieu juvénile et correctionnel et d'examiner les habiletés et comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. Le cadre légal et les questions d'éthique professionnelles font partie intégrante de la démarche d'appropriation de la fonction de travail. Le contexte et les conditions de travail sont également abordés. Le cours prévoit des visites en établissement et des conférenciers invités.

Objectif terminal du cours

Identifier les caractéristiques personnelles et professionnelles pertinentes à la fonction de travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

310-124-SO – Notions juridiques et systèmes de justice pénale juvénile et adulte

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Notions juridiques et systèmes de justice pénale juvénile et adulte* présente les fondements de base du contexte légal encadrant le travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel. Le cours permet de situer le cadre légal lié à la fonction de travail, de comprendre le fonctionnement du système de justice pénal pour les adolescents et les adultes à partir des conditions de commission d'un acte criminel jusqu'au prononcé du jugement de culpabilité ou de non-culpabilité. Les aspects légaux associés à l'exercice des pouvoirs et des devoirs liés à la fonction de travail sont également abordés.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant connaîtra le fonctionnement des systèmes de justice pénal pour les mineurs et les adultes et sera en mesure de situer ses interventions dans un cadre légal.

350-133-SO – Développement de l'enfant

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Développement de l'enfant* présente les changements qui surviennent chez l'enfant, selon son processus normal de développement et l'influence des relations interpersonnelles. Afin de bien situer les premières bases du développement de la personne, le cours aborde, en plus du processus d'évolution, les facteurs d'influence et les passages ou stades prévisibles du jeune enfant jusqu'au début de la puberté.

Objectif terminal du cours

Décrire les phases du développement physique, cognitif et socioaffectif de l'enfant de 0 à 12 ans.

310-143-SO – Technologies de l'information et des communications

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Technologies de l'information et des communications* permet à l'étudiant de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et des communications nécessaires à la fonction de travail d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel et de perfectionner ses compétences dans les tâches et opérations telles que rédiger un rapport de gestion de cas, effectuer une recherche sur Internet et se familiariser avec les outils de gestion de cas utilisés par les principaux employeurs.

Objectif terminal du cours

Utiliser les technologies de l'information et des communications nécessaires à la fonction de travail d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

109-153-SO – Conditionnement physique

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Conditionnement physique* a pour objectif d'amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à ses habitudes de vie en établissant son profil personnel à l'aide de tests physiques et de questionnaires, d'échanger avec l'enseignant sur certaines habitudes de vie et leur effet sur la santé. L'étudiant est invité à développer et expérimenter de façon progressive un programme d'entraînement adapté aux besoins liés à la fonction de travail d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

Objectif terminal du cours

Intégrer sa pratique de l'activité physique à de saines habitudes de vie en fonction des besoins liés à la fonction de travail d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

350-213-SO – Développement de l'adolescent à la maturité

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Développement de l'adolescence à la maturité* s'inscrit dans la continuité du cours *Développement de l'enfant* et aborde les changements qui surviennent chez la personne à chaque étape de sa vie, selon son processus normal et l'influence de son environnement. À partir de l'adolescence surgit une expansion de la conscience qui amène la personne à une prise en charge de sa vie. Ce mouvement peut se poursuivre pendant toute la période de l'âge adulte.

Objectif terminal du cours

Décrire les phases du développement physique, cognitif et socioaffectif de la personne de l'adolescence à la maturité.

310-223-SO – Relation d'aide en contexte non volontaire ou d'autorité

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Relation d'aide en contexte non volontaire ou d'autorité* permet d'aborder, principalement de façon expérientielle, les habiletés et les compétences nécessaires à l'établissement d'une relation d'aide dans un contexte non volontaire ou d'autorité en milieu juvénile et correctionnel. La relation d'aide coexiste avec l'encadrement sécuritaire et permet de susciter la motivation au changement de l'adolescent ou de l'adulte en milieu de garde fermé, ou parfois en milieu ouvert.

Objectif terminal du cours

Démontrer des attitudes d'accueil et de soutien par un langage verbal et non verbal à une personne en milieu juvénile ou correctionnel adulte en privilégiant une réflexion sur ses forces et ses limites comme aidant en contexte non volontaire ou d'autorité.

310-234-SO – Communication et travail d'équipe

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Communication et travail d'équipe* vise à développer les habiletés de communication ainsi que la capacité de l'étudiant à participer aux activités d'une équipe de travail. La communication et le travail d'équipe constituent des habiletés fondamentales du travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel qu'il exercera autant avec les collègues et les ressources du milieu, qu'avec la clientèle en milieu juvénile et correctionnel adulte.

Objectif terminal du cours

Développer ses habiletés de communication avec la clientèle et l'équipe de travail en participant, notamment, aux activités d'une équipe de travail efficace dans une perspective collaborative.

310-245-SO – Intervention en situation de crise et auprès de personnes violentes

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Intervention en situation de crise et auprès de personnes violentes* vise la compréhension du concept de crise et amène progressivement l'étudiant à moduler son intervention et à élaborer des stratégies adaptées lorsqu'il est confronté à une situation particulière de crise ou à des comportements violents en milieu juvénile et correctionnel. Le cours tient compte de l'évaluation de la dangerosité de la personne et de la situation tout en abordant les mesures de protection personnelle de l'intervenant. Une portion de 30 heures du cours est consacrée aux techniques d'intervention physique d'autoprotection, de restriction, de contrôle non abusif et de dégagement.

Objectif terminal du cours

L'éducatrice ou l'éducateur sera en mesure de fournir de l'aide à des enfants d'âges variés, dans différentes situations de la vie quotidienne, en collaboration avec les parents et les collègues.

310-253-SO - Pénologie

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Pénologie* présente les différentes législations pénales destinées aux personnes mineures et aux adultes. L'étudiant sera amené à comprendre la définition de la peine, ses principaux objectifs (dissuasion générale et spécifique, rétribution, neutralisation, réhabilitation, réadaptation, responsabilisation, réparation, guérison, etc.), les principes de détermination de la peine, les modèles de justice auxquels ils se rattachent (punitif, réhabilitatif, réparateur), de même que la présentation des différentes sentences destinées aux mineurs et aux adultes ainsi que leurs modalités d'application. Les principaux types de peines pour adultes présentés sont l'incarcération, les mesures alternatives à l'incarcération et les mesures pénales communautaires, alors qu'au niveau juvénile, la mise sous garde en milieu ouvert et fermé, les mesures judiciaires, les mesures extrajudiciaires et les sanctions extrajudiciaires sont abordées.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra situer les interventions de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel dans le cadre légal des mesures pénales juvéniles et adultes et

connaîtra les principales peines imposées aux mineurs et aux adultes, leurs objectifs et les modèles de justice auxquels elles se rattachent.

310-313-SO – Techniques d’observation de la personne

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Techniques d’observation de la personne* présente les opérations à la base du processus d’intervention en milieu juvénile et correctionnel adulte. Ce cours revêt donc une importance centrale par rapport à la fonction de travail de l’intervenant en milieu juvénile et correctionnel et prépare l’étudiant aux stages en milieu de travail. Le cours permet à l’étudiant de développer les aptitudes et les compétences essentielles à l’observation de la personne en milieu juvénile et correctionnel afin d’actualiser le rôle de prévention et d’intervention auprès de la clientèle.

Objectif terminal du cours

Au terme du cours, l’étudiant sera en mesure de dresser objectivement un portrait comportemental et socioaffectif de la personne en milieu juvénile et correctionnel adulte.

310-324-SO – Processus d’intervention en milieu juvénile et correctionnel

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Processus d’intervention en milieu juvénile et correctionnel* présente la séquence des différentes tâches professionnelles qui doivent être maîtrisées pour intervenir auprès de la clientèle en milieu juvénile et correctionnel. Les quatre étapes du processus d’intervention en milieu juvénile et correctionnel sont présentées (observation, compréhension des problématiques, intervention, et compte-rendu de ses interventions).

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l’étudiant sera en mesure de comprendre et de s’approprier le processus d’intervention en milieu juvénile et correctionnel qu’il devra mettre en application dans le cadre de ses stages en milieu de travail.

310-333-SO – Interventions sécuritaires en milieu juvénile et correctionnel

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Interventions sécuritaires en milieu juvénile et correctionnel* présente les techniques utilisées en milieu juvénile et correctionnel visant à assurer la sécurité de la clientèle, du personnel, des établissements, de l’environnement et du public. Les techniques d’interrogatoires, les plans de mesures d’urgence et le rôle de l’agent en milieu juvénile et correctionnel en cas de situations particulières dont les fouilles et les saisies, de même que lors d’événements extraordinaires tels que les prises d’otage, les émeutes, les évasions, les alertes à la bombe, les incendies ou les fuites de gaz sont abordées dans le cadre du cours. L’accent est également mis sur les lois, les règlements

et les règles d'éthiques applicables lors de ce type d'intervention et amène également l'étudiant à s'approprier différents moyens visant à protéger son intégrité personnelle.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'effectuer des interventions sécuritaires lors de la survenue de situations particulières et d'événements extraordinaires conformément aux lois, aux règlements et aux principes éthiques en milieu juvénile et correctionnel.

310-413-SO – Criminologie et intervention en milieu juvénile et correctionnel

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Criminologie et intervention en milieu juvénile et correctionnel* présente les notions de criminologie générale de l'intervention en milieu juvénile et correctionnel. Les notions de crime, de criminel, de criminalité et de délinquance, ainsi que des concepts associés tels les typologies criminelles, la notion de dangerosité, les facteurs criminogènes, la récidive et la réaction sociale au crime sont abordés. Les principes de l'intervention criminologique et les objectifs de l'intervention en milieu juvénile et correctionnel sont présentés à la lumière de ces concepts et dans le contexte légal du rôle et des responsabilités de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel adulte.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant aura acquis les notions de base de la criminologie et connaîtra les principes de l'intervention criminologique nécessaires à l'exercice de sa fonction d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

310-423-SO – Intervention en situation d'urgence

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Intervention en situation d'urgence* présente les techniques de base de l'intervention en situation d'urgence nécessaires à la fonction de travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel. Les certifications concernant l'utilisation des techniques de réanimation cardiorespiratoire, les techniques de premiers soins et de secourisme (RCR) et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) sont obtenues au terme du cours par les étudiants qui auront satisfait aux exigences des organismes de certification (Croix- Rouge et CNESST). L'étudiant sera également sensibilisé à son rôle et à ses responsabilités en situation d'urgence lors de l'application du plan de mesures d'urgence et du plan d'évacuation, de même que des ressources internes et externes impliquées dans l'intervention en situation d'urgence.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer les techniques de base de l'intervention en situation d'urgence en collaboration avec les ressources internes et externes.

604-433-SO – Communiquer en anglais

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Communiquer en anglais* vise à comprendre et exprimer des messages simples en anglais. Communiquer en anglais de façon intelligible, oralement et par écrit, dans des situations courantes. Dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral et d'un texte écrit dont les contenus respectifs sont tirés de documents traitant de sujets familiers. Rédiger de façon claire et cohérente un texte sur un sujet familier et le réviser.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de communiquer en anglais de façon à se tirer d'affaire, oralement et par écrit dans des situations courantes.

601-443-SO – Communication écrite et rédaction de rapports

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Communication écrite et rédaction de rapports* permet à l'étudiant de réviser et de mettre en application les règles du code grammatical et de l'orthographe lexicale, d'enrichir son vocabulaire, d'utiliser des méthodes et des logiciels de correction pour rédiger des résumés de textes, des comptes rendus et des rapports.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de communiquer par écrit dans un français conforme aux besoins de la fonction de travail d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

310-454-SO – Populations carcérales

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Populations carcérales* présente les différentes populations en milieu correctionnel adulte. Le statut des personnes incarcérées (détenus et prévenus), les profils criminels et le type de criminalité (criminalité contre la personne [incluant toutes les formes de violence et les délits à caractère sexuel], criminalité contre les biens, criminalité économique, cybercriminalité, crime organisé et gangstérisme, etc.) sont abordés. Le cours présente également les principaux facteurs cliniques et sociaux

contribuant à l'agir criminel, tels que la relation drogue/crime, l'influence des pairs, etc. Les approches et techniques d'intervention appropriées à chacune des clientèles accompagnent l'étude des caractéristiques des populations carcérales.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de reconnaître les différentes populations carcérales et les problématiques qui y sont rattachées et d'effectuer les interventions appropriées aux besoins des personnes incarcérées, selon leur profil criminel, leurs besoins et leurs caractéristiques, en conformité avec les objectifs du plan correctionnel.

310-514-SO – Santé mentale et toxicomanie

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Santé mentale et toxicomanie* présente les problématiques en lien avec la santé mentale et la toxicomanie. La comorbidité de ces problématiques est également abordée. L'étudiant sera amené à définir les éléments clés de ces problématiques et à effectuer des interventions adaptées aux besoins spécifiques de ces personnes.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'effectuer des interventions adaptées aux besoins spécifiques de la personne présentant une problématique de santé mentale ou de toxicomanie en partenariat avec le milieu et en tenant compte du contexte d'intervention et des ressources disponibles.

310-523-SO – Communautés culturelles et ethniques en milieu juvénile et correctionnel

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Communautés culturelles et ethniques en milieu juvénile et correctionnel* vise à concevoir des stratégies d'intervention adaptées aux diverses réalités des communautés culturelles et ethniques en milieux juvénile et correctionnel. Les caractéristiques propres à ces communautés sont notamment abordées ainsi qu'une réflexion portant sur la tolérance, les droits et libertés et les concepts associés.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'interagir de manière adéquate auprès des différentes clientèles culturelles et ethniques en milieu juvénile et correctionnel.

310-533-SO – Programmes et services professionnels en milieu juvénile et correctionnel

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Programmes et services professionnels en milieu juvénile et correctionnel* permet à l'étudiant de se familiariser avec les programmes et les services professionnels offerts aux adolescents et aux adultes mis sous garde. L'étudiant est amené à situer son rôle à l'intérieur du processus correctionnel et du déroulement de la sentence de la personne en milieu juvénile et correctionnel en lien avec les programmes et les services disponibles. Les techniques d'aide, de soutien et d'accompagnement de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel dans le cadre de l'utilisation des programmes et des services professionnels a pour objectif de combler les besoins criminogènes de la personne et ainsi prévenir la récidive.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'utiliser des stratégies de prévention de la récidive auprès de la clientèle en milieu juvénile et correctionnel dans un contexte d'aide, d'accompagnement et de soutien à l'atteinte des objectifs du plan d'intervention.

310-544-SO – Jeunes en difficulté

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Jeunes en difficulté* aborde une analyse des différentes problématiques d'adaptation que peuvent vivre les enfants et les adolescents judiciairisés mis sous garde. Les problématiques abordées traitent de la délinquance, du décrochage scolaire, des gangs de rue, de l'intimidation, de l'hypersexualisation, de l'orientation sexuelle, des abus, de la maltraitance, de la négligence, du trouble de l'attachement, du trouble alimentaire, de l'automutilation, du trouble de comportement (interne/externe) ainsi que du trouble oppositionnel et du trouble de la conduite. La typologie de la délinquance et le type d'actes criminels commis (délinquance contre la personne dont la violence et les agressions sexuelles et la délinquance contre les biens) sont approfondis et mis en parallèle avec les différentes problématiques vécues par les adolescents judiciairisés mis sous garde.

Objectif terminal du cours

Effectuer des interventions auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté dans un contexte d'autorité ou non volontaire en fonction de leurs besoins et du mandat légal de l'organisation qui en prend charge.

310-553-SO – Réinsertion sociale

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Réinsertion sociale* présente le processus d'insertion sociale et de réinsertion sociale des adolescents et des adultes qui purgent une peine de mise sous garde en milieu fermé ou qui bénéficient de mesures d'élargissement en communauté. L'étudiant sera amené à prendre en considération les caractéristiques de la personne (profil criminel, besoins criminogènes, facteurs criminogènes, dangerosité, risque de récidive, cote de sécurité, etc.) et les obligations légales de protection de la société de son employeur dans le processus de réinsertion sociale d'adolescents ou d'adultes mis sous garde.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'effectuer des interventions auprès de personnes qui bénéficient de mesures pénales d'élargissement en communauté dans le cadre d'une sentence de mise sous garde en milieu fermé en tenant compte du profil criminel de la personne et de l'objectif de protection de la société.

310-613-SO – Séminaire d'intégration

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le cours *Séminaire d'intégration* guide l'étudiant dans une réflexion au sujet de ses compétences et de ses habiletés à exercer le rôle d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel développées à l'intérieur de toutes les activités d'apprentissage qu'il aura vécues depuis le début de sa formation. Cette réflexion conduira l'étudiant à élaborer un projet permettant de réinvestir ses savoirs disciplinaires en lien avec la fonction de travail et les tâches de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réinvestir ses savoirs disciplinaires (savoir, savoir-faire, savoir-dire, savoir-être) à travers un projet en lien avec la fonction de travail et les tâches de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

310-447-SO - Stage 1 – initiation et observation

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Stage d'initiation et d'observation, le premier de deux stages de formation en milieu de travail, permet d'initier l'étudiant à la fonction de travail de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel adulte et de mettre en application l'observation et ses techniques qui constituent la base du processus d'intervention en milieu juvénile et correctionnel.

Objectif terminal du cours

Le stage vise à initier l'étudiant aux fonctions, aux tâches, au contexte et aux habiletés nécessaires à l'exercice de la fonction d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel.

STAGE 2 - Intégration

Présentation du cours et sa contribution dans le programme

Le *Stage d'intervention* représente une occasion de mettre en application ses savoirs, ses savoirs-dire, ses savoirs-faire et ses savoir-être dans l'exercice de sa fonction d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel. L'étudiant doit appliquer ses différents savoirs (savoirs, savoirs-dire, savoir-être et savoir-faire) dans l'exercice de sa fonction d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel à l'intérieur de ce Stage d'intervention. Il doit s'acquitter des tâches de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel par l'application du processus d'intervention, tel que les tâches de relation d'aide en contexte d'autorité ou non volontaire, la réalisation d'interventions sécuritaires, l'intervention en situation d'urgence, etc. L'étudiant est également amené à évaluer ses interventions et proposer des moyens de s'ajuster, au besoin. Une portion de 54 heures du cours est consacrée à une formation d'agent de sécurité dans l'intention d'obtenir le permis du BSP.

Objectif terminal du cours

Au terme de ce stage, l'étudiant aura intégré la fonction de travail et les tâches de l'intervenant en milieu juvénile et correctionnel en appliquant le processus d'intervention en milieu juvénile et correctionnel et en réinvestissant ses connaissances disciplinaires dans l'exercice de sa fonction de travail